



Commission des champs
de bataille nationaux

The National Battlefields
Commission

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada
Représenté par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes
et ministre responsable des Langues officielles, 2026
No° de cat. CH58-2/14F-PDF
ISSN 2819-1072

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction, tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2025-2026](#). Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

Mandat et activités de programmes

La Commission des champs de bataille nationaux (la Commission), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. La Commission assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la Ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. La Commission tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements. La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles est responsable de cette organisation.

La Commission a deux activités de programme, soit la Conservation et la Promotion du patrimoine, en plus des Services internes. Vous trouverez un complément d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de la Commission dans le [Plan ministériel 2025-2026](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la Commission accordées par le Parlement et utilisées par la Commission de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2025- 2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

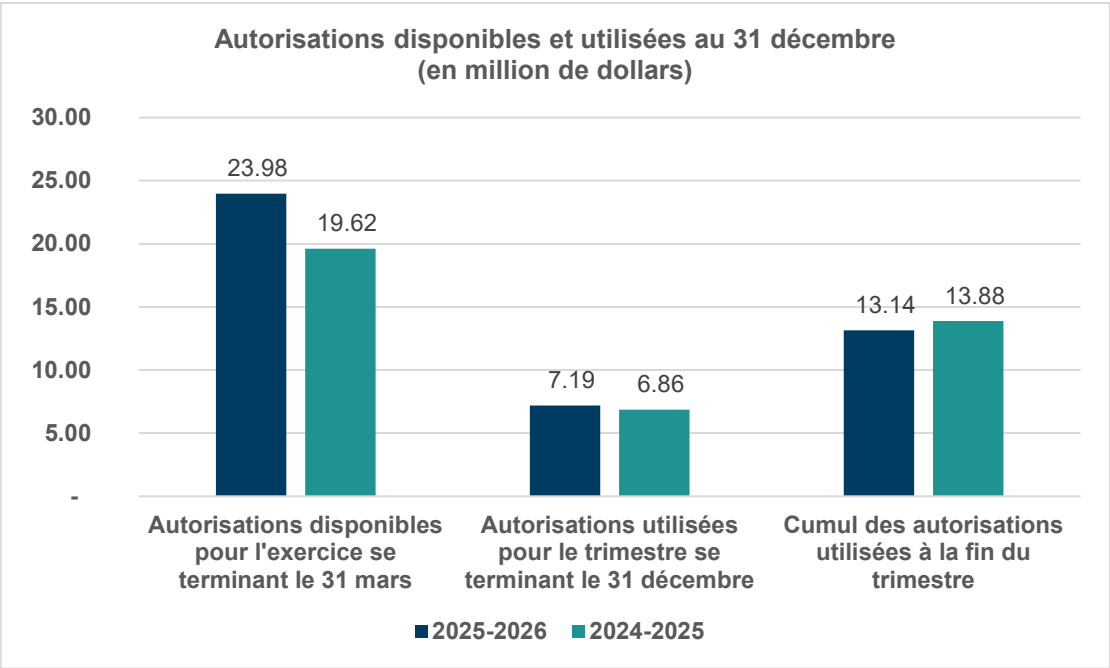
Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise des lois sous forme de pouvoir législatif de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

La Commission utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont présentés selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements sur le plan des autorisations disponibles pour l'exercice, ainsi que des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025. Le graphique suivant donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections suivantes.



Autorisations disponibles et utilisées au 31 décembre en million de dollars – version texte

Exercice	2025-2026	2024-2025
Autorisations disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars	23,98	19,62
Autorisations utilisées pour le trimestre se terminant le 31 décembre	7,19	6,86
Cumul des autorisations utilisées à la fin du trimestre	13,14	13,88

Variation des autorisations

Au 31 décembre 2025, les autorisations disponibles pour l'exercice 2025-2026 ont augmenté de 4,36 M\$ en comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, passant de 19,62 M\$ à 23,98 M\$, soit une hausse de 22 %. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- Une variation à la hausse de 3,36 M\$ pour le financement de projets de maintien d'actifs effectués sur deux exercices. En 2025-2026, le financement disponible était de 7,47 M\$ alors qu'il était de 4,11 M\$ en 2024-2025, des sommes principalement affectées aux projets de remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham et de réfection des serres;
- Une variation à la hausse de 0,70 M\$ pour les autorisations temporaires pour payer partiellement les paiements en remplacement d'impôts pour les biens fédéraux (PERI);
- Une hausse de 0,30 M\$ attribuable aux reports de budget de fonctionnement d'un exercice à l'autre, aux ajustements pour les régimes d'avantages sociaux des employés et aux revenus cumulés.

État des autorisations au 31 décembre (en millier de dollars)	2025-2026			2024-2025			Variance		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles	Crédits utilisés pour le trimestre	Cumul des crédits utilisés
Dépenses de programme	20 612	4 636	10 182	16 415	4 502	11 151	4 197	134	(969)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	811	203	608	732	183	549	79	20	59
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	2 556	2 354	2 354	2 475	2 176	2 176	81	178	178
Autorisations totales	23 979	7 193	13 144	19 622	6 861	13 876	4 357	332	(732)

Variation des dépenses

Comparé à l'exercice précédent, le total des dépenses enregistrées à la fin du trimestre se terminant le 31 décembre a diminué de 0,73 M\$, passant de 13,87 M\$ à 13,14 M\$, soit une baisse de 5 %. Ces dépenses représentent 55 % des autorisations disponibles, comparativement à 71 % à pareille date à l'exercice précédent. Cette variation est une combinaison des variations suivantes :

- La principale variation à la baisse est de 1,26 M\$ dans l'article 'Services de réparation et d'entretien'; aux trois premiers trimestres de l'exercice précédent, des paiements importants avaient été faits pour la fin des travaux de consolidation d'une falaise, pour la réfection d'une allée menant au Musée des plaines d'Abraham et pour l'aménagement du cap Diamant pour l'installation de deux nouvelles œuvres d'art public autochtones.
- Une autre variation à la baisse est de 0,56 M\$ dans l'article 'Acquisition de matériel et d'outillage', car en 2024-2025, des déboursés avaient été faits pour acquérir l'une des œuvres d'art public.
- Ces variations sont compensées par une hausse de 2,02 M\$ dans l'article 'Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages', représentant les investissements en 2025-2026 pour le remplacement de la toiture du Musée des plaines d'Abraham et pour la réfection des serres. Ces travaux de maintien des actifs de la Commission sont des dépenses via des mandats octroyés à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
- D'autres variations à la baisse sont expliquées par des dépenses non-récurrentes dans l'exercice précédent :
 - Moins 0,32 M\$ dans l'article 'Services publics, fournitures, approvisionnements' causé par des déboursés non-récurrents dans les programmes en 2024-2025;
 - Moins 0,29 M\$ dans l'article 'Services professionnels et spéciaux' pour des plans et devis pour le maintien d'actifs, des dépenses non-récurrentes en 2024-2025;
 - Moins 0,22 M\$ dans l'article 'Information' pour des déboursés non-récurrents pour le développement du site internet en 2024-2025;
 - Moins 0,19 M\$ dans l'article 'Personnel' pour des déboursés non-récurrents en lien avec la signature d'une nouvelle convention collective en 2024-2025.

La variation résiduelle de 0,09 M\$ s'inscrit dans le cours normal des opérations sous plusieurs articles.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

Dépenses par article courant	2025-2026			2024-2025			Variance		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues	Dépenses durant le trimestre	Cumul des crédits
Personnel	6 310	1 543	4 685	6 034	1 904	4 876	276	(361)	(191)
Transports et communications	150	25	79	120	33	123	30	(8)	(44)
Information	500	138	301	290	135	516	210	3	(215)
Services professionnels et spéciaux	2 500	520	1 450	3 804	710	1 740	(1 304)	(190)	(290)
Location	200	61	149	130	92	167	70	(31)	(18)
Services de réparation et d'entretien	3 535	744	1 153	4 453	1 053	2 414	(918)	(309)	(1 261)
Services publics, fournitures, approvisionnements	1 000	255	703	1 241	467	1 024	(241)	(212)	(321)
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	6 324	1 395	2 019	150	-	-	6 174	1 395	2 019
Acquisition de matériel et d'outillage	500	199	250	500	290	813	-	(91)	(563)
Paiements de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	2 960	2 313	2 355	2 900	2 177	2 203	60	136	152
Dépenses totales	23 979	7 193	13 144	19 622	6 861	13 876	4 357	332	(732)

Risques et incertitudes

Le principal risque financier pour la Commission est de ne pas atteindre ses prévisions de revenus tirés des stationnements, des activités d'animation et des entrées au Musée des plaines d'Abraham. À la fin du troisième trimestre de l'exercice, elle est en mesure d'annoncer qu'elle atteindra les revenus prévus. Voici d'autres risques et incertitudes assumés par la Commission et les stratégies de gestion adoptées pour y faire face :

- Mauvaises conditions climatiques, économiques et sociales :
 - Efforts de promotion pour accroître et diversifier la clientèle;
 - Développement de nouveaux partenariats.
- Contraintes budgétaires liées aux dépenses de fonctionnement :
 - Contrôle rigoureux du budget;
 - Révision de la structure de financement;
 - Renforcement des relations avec les intervenants au processus budgétaire.
- Accidents sur le parc et dommages aux biens de la Commission :
 - Entretien général de première qualité des lieux;
 - Travaux de réfection réguliers;
 - Prévention sur le terrain et patrouilles par le service de sûreté.
- Déséquilibre entre les vocations de parc historique et de parc urbain :
 - Analyse rigoureuse de toutes les demandes d'utilisation du territoire en vertu de la *Politique d'utilisation du territoire* pour s'assurer que les usagers puissent profiter du parc sans trop d'entraves ni d'activités organisées par l'externe;
 - Favoriser les activités organisées par la Commission qui concernent son mandat;
 - Assurer un suivi rigoureux sur le terrain pour veiller au respect du site.
- Conséquences environnementales et nuisance aux usagers lors de chantier de construction sur le parc et à proximité :
 - Surveillance constante lors des travaux;
 - Rencontres régulières avec les instances concernées;
 - Mise en place de mesures d'atténuation pour protéger le parc et diminuer les nuisances pour les usagers.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important lié aux activités, au personnel ou aux programmes n'a eu lieu au cours du troisième trimestre de 2025-2026.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Lise Moreau
Secrétaire-directrice générale

James Haberlin
Directeur principal des finances

Le 24 février 2026